

Commission du blé—Loi

J'aimerais maintenant, madame l'Orateur, revenir sur une formule que j'ai proposée un peu à la hâte au cours du débat sur le budget. Les producteurs de l'Ouest du Canada vont devoir accepter au cours de la prochaine année civile des paiements par versements échelonnés de près de 600 millions de dollars, et le dernier paiement pour la campagne 1973-1974 qui doit leur être versé en janvier prochain avoisinera les 200 millions de dollars. Le versement initial exigé pour les céréales a été récemment augmenté, et cela représente depuis le 1^{er} août jusqu'à maintenant environ 100 millions de dollars de plus.

D'une façon ou d'une autre, les agriculteurs de la région désignée de la Commission canadienne du blé vont être obligés d'accepter des paiements par versements échelonnés de près d'un milliard de dollars, et ils risquent donc d'être peu enclins à vendre des céréales au cours de la prochaine année civile en raison du problème de l'impôt sur le revenu. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé (M. Lang) et le ministre des Finances (M. Turner) devraient y prendre garde, et c'est peut-être en réalité la raison de la présentation de ce bill qui propose que les paiements finals ne soient pas effectués avant le 1^{er} janvier. Mais qu'en sera-t-il pour l'année civile 1975?

Je propose l'instauration d'un régime enregistré d'épargne pour l'industrie agricole. Dans le passé, les agriculteurs n'ont parfois pas livré leurs céréales avant le mois de janvier pour se retrouver ainsi dans une autre année civile. Les livraisons auraient pu être effectuées en automne beaucoup plus facilement, compte tenu du climat, mais elles étaient reportées au mois de janvier pour des raisons d'ordre fiscal. Le programme que je propose permettrait aux agriculteurs de livrer leurs céréales en automne, où le climat est plus clément qu'en janvier ou en février, sans que l'argent qui leur serait versé soit imposable.

Il est arrivé dans le passé que des agriculteurs ont acheté du matériel dont ils n'avaient pas besoin tout simplement pour éviter de payer des impôts sur le produit de la vente de leur blé. La même situation s'est produite dans l'industrie du bétail où des bêtes ont été achetées en décembre, mises à l'engrais et vendues en janvier, ce qui permettait alors de réaliser un avantage fiscal.

Je pense qu'un régime enregistré d'épargne, semblable à celui dont bénéficient les salariés, aurait beaucoup d'avantages, madame l'Orateur. Actuellement, chacun peut, au Canada, verser chaque année \$4,000, exemptés d'impôt, dans un régime enregistré d'épargne-retraite. Naturellement, \$4,000 ne seraient pas d'une grande aide dans l'industrie agricole. Dans le débat sur le budget, j'ai proposé qu'une personne puisse en une année placer \$50,000 dans un régime enregistré d'épargne. J'ai déclaré que cette mesure serait utile, car elle inciterait à l'épargne, et les agriculteurs pourraient accepter les paiements ajournés dus au 1^{er} janvier sans avoir à payer d'impôt sur ces sommes. Ils pourraient retirer cet argent lorsque la récolte est perdue ou s'ils sont incapables de vendre le blé à cause de contingents insuffisants ou pour quelque raison que ce soit.

Il y a quelques années, un régime de ce genre aurait pu aider les éleveurs de bétail, mais, actuellement, aucun agriculteur qui s'adonne à l'élevage ne fait assez de profit pour verser un surplus dans un régime d'épargne. Le principe est le suivant: si une personne place de l'argent dans un régime enregistré d'épargne, elle ne paie pas d'impôt sur cette somme tant qu'elle ne la retire pas. Il vaut mieux amasser des dollars que du blé.

[M. Horner.]

● (1630)

En 1975 et 1976, il faudra constituer des stocks de produits alimentaires. Les réserves mondiales de blé sont basses. L'Amérique du Nord, qui traditionnellement produit beaucoup de blé, a eu l'année dernière des récoltes inférieures à la moyenne. La sécheresse a frappé les États-Unis, tandis que le Canada était touché par la sécheresse et une gelée précoce. Nous n'avons donc pas eu autant de blé à vendre que d'habitude. Ces dernières années, la Russie et la Chine ont importé du blé, ce qui a aggravé la pénurie. C'est pourquoi nous devons encourager les agriculteurs à produire et à vendre plus de blé. L'année dernière, ils n'ont pas semencé autant de terre à blé que le ministre l'aurait voulu. Le printemps prochain, ils feront sans doute beaucoup de blé, je les y encourage; naturellement, l'importance de la récolte et sa qualité ne dépendent pas des politiciens, elle est en d'autres mains.

Quoi qu'il en soit, nous devrions aider les agriculteurs dans toute la mesure du possible. A mon avis, la création du régime enregistré d'épargne, dont j'ai parlé, serait un pas dans la bonne direction. Le bill à l'étude offre aux agriculteurs une aide à court terme. Mais le régime enregistré d'épargne leur permettrait d'obtenir un revenu moyen, car, à l'instar de bons administrateurs, pour calculer leurs profits, ils tiennent compte de leurs recettes nettes et non de leurs recettes brutes.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame l'Orateur, il y a quelques mois, les députés qui représentent des régions productrices de grain ont reçu de nombreuses demandes d'agriculteurs qui voulaient que les paiements finals pour le blé soient remis jusqu'à la prochaine année fiscale. Ils ont présenté ces demandes à cause du prix élevé du blé sur le marché international. Récemment, le prix du blé est passé de \$2 ou \$3 le boisseau à environ \$5.50 le boisseau sur le marché international. Comme le député de Crowfoot (M. Horner) l'a signalé, cette augmentation provient des importations de la Russie et de la Chine. En outre, les agriculteurs n'ont pas récolté autant de blé qu'à l'habitude, à cause du mauvais temps et du programme LIFT.

Je suis certain que le député de Mackenzie (M. Korchinski) se rappelle fort bien qu'il y a quelques années, on payait les agriculteurs canadiens pour ne pas produire de blé. Cela a entraîné une pénurie générale de blé et l'escalade des prix du blé. En outre, tout comme le pétrole et les autres denrées, le blé est devenu plus dispendieux à cause de l'inflation internationale. Le prix du blé a augmenté et, pour la première fois, les agriculteurs ont réalisé des bénéfices convenables sur le blé.

On ne s'attendait pas que les agriculteurs touchent une grande partie de leur revenu supplémentaire vers la fin de l'année fiscale et les agriculteurs, qui font face à plusieurs situations incertaines, se heurtent maintenant à des problèmes reliés à l'impôt sur le revenu. Comme le ministre chargé de la Commission du blé l'a signalé, l'agriculteur ne sait pas à quel prix son produit se vendra sur le marché; quand il sème au printemps, il fait face aux incertitudes du climat. Il ignore s'il pleuvra ou si la gelée automnale endommagera les récoltes, comme elle l'a fait cette année dans les Prairies. En outre, il ne peut être certain de recevoir le paiement final de la Commission du blé. Cela crée d'autres problèmes.

Comme le député de Crowfoot l'a indiqué, il est déjà arrivé que les derniers paiements soient versés à un moment opportun sur le plan politique. Il semble plutôt étrange qu'on ait parfois versé le paiement final pour le